

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree tenue le 1^{er} février 2016, ajournée au 22 février 2016, au lieu ordinaire des séances au centre administratif, au 111, 4^e Avenue, à 19 h, et y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Laporte :

Françoise Cormier
André Picard
Jean Brousseau
Sylvie Frigon
Mario Lasalle

Est absent :
Daniel Leblanc

Est également présent Pierre Rondeau, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree.

2016-2202-056

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

Monsieur le maire Denis Laporte ouvre la séance et constate le quorum.

2016-2202-057

ADOPTION DES COMPTES

En plus des comptes apparaissant aux listes lot 1 et lot 2 du 18 février 2016, pour lesquels les chèques ont déjà été émis après vérification de la disponibilité des crédits au montant de 68 374,50 \$ et payés, tel qu'autorisés par les articles 4 et 5 du règlement 2007-137 du règlement de délégation de dépenses.

Sur proposition de Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers que les crédits étant disponibles pour l'émission des chèques, les comptes du mois des lot 3 et lot 4 du 18 février 2016, d'une somme de 326 601,45 \$, soient adoptés et payés.

ADOPTÉ

2016-2202-058

LISTE DES IMMEUBLES MIS EN VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

ATTENDU QU'en vertu des articles 1022 et 1026 du Code municipal le secrétaire-trésorier de la municipalité doit préparer un état des immeubles dont les taxes sont impayées à être soumis et approuvé par le conseil;

ATTENDU QUE ladite liste doit parvenir à la MRC de Joliette avant le 20 mars 2015 conformément à l'article 1023 du Code municipal, pour la vente pour non-paiement de taxes qui aura le jeudi 11 juin 2015 conformément au règlement numéro 20-1981;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Brousseau et unanimement résolu par les conseillers que la liste contenant un seul propriétaire soit adoptée et envoyée à la MRC pour vente en raison du non-paiement des taxes municipales;

ADOPTÉ

2016-2202-059

RÉSULTAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT RELATIVE AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2016-273

Le secrétaire-trésorier fait lecture du résultat de la procédure d'enregistrement relative à l'approbation du règlement 2016-273 décrétant

la création d'une réserve financière pour financer les fêtes du centenaire de 2021.

2016-2202-060

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DE LANAUDIÈRE - 2016

Sur proposition de Françoise Cormier, il est unanimement résolu que la municipalité adhère à l'Association Forestière de Lanaudière pour l'année 2016 au coût de 150 \$.

ADOPTÉ

2016-2202-061

FONDATION RICHELIEU DE JOLIETTE

Sur proposition de André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le maire à participer au souper des ambassadeurs 2016 et de défrayer le coût de 250 \$ pour l'activité qui se déroulera le mardi 19 avril 2016 au club de golf Montcalm de St-Liguori.

ADOPTÉ

2016-2202-062

ACHATS DE BILLETS SPECTACLE VOCAL 80

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser l'achat de 4 billets pour les spectacles de Vocal 80 qui se tiendront les 27 et 28 mai au centre culturel de Joliette.

ADOPTÉ

2016-2202-063

PARTICIPATION FINANCIÈRE À LA "MARCHE DE LA MÉMOIRE 2016" DE LA SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE LANAUDIÈRE

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers de contribuer pour une somme de 50 \$ à la "La marche de la mémoire 2016" de la société Alzheimer de Lanaudière.

ADOPTÉ

2016-2202-064

GALA DES SEXTANTS DE L'ÉCOLE BARTHÉLEMY-JOLIETTE 2016

ATTENDU QUE plusieurs élèves de niveau secondaire de notre municipalité fréquentent l'école Barthélemy-Joliette qui, lors d'un gala méritas le 25 mai 2016, les récompensera à leur juste valeur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mario Lasalle, et unanimement résolu par les conseillers d'accorder une aide financière de 100 \$ aux organisateurs du Gala des Sextants 2016 de l'école Barthélemy-Joliette, lequel gala vise à souligner les efforts, le travail et la persévérance des élèves durant l'année scolaire, aux niveaux sportif, académique, social et communautaire.

ADOPTÉ

2016-2202-065

CRÉATION D'UN FONDS RÉSERVÉ POUR LES PARCS ET ESPACES VERTS DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE le conseil adoptait le 6 décembre 2010 la résolution R 420-2010 créant un fonds réservé pour le parc de L'Érablière alimenté d'un montant de 60 000 \$ provenant des revenus de location pour la tour Vidéotron de 2010 à 2014;

ATTENDU QUE le conseil veut conserver le fonds réservé au parc de l'Érablière;

ATTENDU QUE le conseil recevra pour une période de 10 ans de 2015 à 2024 une somme de 120 000 \$ provenant de la location pour la tour Vidéotron;

ATTENDU QUE le conseil veut créer un nouveau fonds réservé qui servira à l'aménagement de l'ensemble des parcs municipaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Françoise Cormier, et unanimement résolu par les conseillers :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit ;

QUE soit créé un fonds réservé dans lequel sera versé annuellement un montant de 12 000 \$ jusqu'à concurrence de 120 000 \$ en 2024;

QUE le fonds réservé ainsi créé serve uniquement à tous les travaux qui pourraient être réalisés dans tous les parcs municipaux et espaces verts.

ADOPTÉ

2016-2202-066

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR VÉRIFICATION COMPTABLE (AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS)

Sur proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser l'appel d'offres sur invitation pour obtenir des services professionnels pour l'audit des états financiers de la municipalité (vérification comptable) pour les années 2016 à 2018, pour une période d'une ou 3 années.

ADOPTÉ

2016-2202-067

DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ POUR TOTAL ALIMENTATION

ATTENDU QUE Total alimentation inc., propriétaire de la propriété du 130, chemin Saint-Michel à Crabtree, veut modifier l'usage afin d'autoriser sur la propriété l'usage commercial d'entreposage frigorifique sur le lot 4737135 en bordure du Saint-Michel et que ce terrain est situé dans la zone verte ;

ATTENDU QU'en zone agricole la loi exige une demande d'autorisation à la commission de la protection du territoire agricole lorsqu'il y a modification de l'usage existant ;

ATTENDU QUE le demandeur doit produire une demande d'autorisation et que cette demande doit être appuyée par la municipalité si le projet est conforme ;

ATTENDU QUE le projet ne contrevient pas à la réglementation d'urbanisme actuellement en vigueur dans la municipalité de Crabtree et qu'il est autorisé par le zonage ce type d'usage à l'intérieur de cette zone ;

ATTENDU QU'aucune propriété ne possède ce type d'usage commercial dans ce secteur sur le territoire de la municipalité de Crabtree;

ATTENDU QU'il y a plusieurs propriétés en zone commerciale à l'extérieur de la zone agricole, mais très peu de locaux commerciaux sont aménagés et disponibles afin de recevoir ce type d'activité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Picard et unanimement résolu par les conseillers que la municipalité de Crabtree appuie la demande de Total alimentation inc., auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec, afin d'obtenir l'autorisation d'un usage commercial d'entreposage frigorifique sur le lot 4737135 du cadastre du Québec.

ADOPTÉ

2016-2202-068

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR INSPECTION DE SECTION DE CONDUITES D'ÉGOUT À L'AIDE D'UNE CAMÉRA

ATTENDU QUE dans le cadre du plan d'intervention du réseau d'égout la municipalité doit inspecter certaines conduites d'égout pour valider l'état de ces dernières afin d'être éligibles à une subvention pour leur réhabilitation;

ATTENDU QUE les coûts d'inspection par caméra sont remboursables à 100% via le Programme de transfert - Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ);

ATTENDU QUE les coûts d'inspection par caméra sont facturés au mètre linéaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Picard, et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser l'appel d'offres sur invitation pour octroyer un contrat d'inspection de certaines conduites d'égouts pour une somme n'excédant pas 30 000 \$.

ADOPTÉ

2016-2202-069

COMPENSATION POUR LE DÉNEIGEMENT ET L'ENTRETIEN DES CHEMINS PRIVÉS DU CHEMIN BEAUDOIN EN 2016

ATTENDU QUE depuis que depuis 2010 la municipalité a accepté de verser annuellement à l'Association des propriétaires du Domaine Ma Lorraine de Crabtree, au cours du mois de février, une compensation pour le déneigement et l'entretien des chemins du Domaine Ma Lorraine;

ATTENDU QUE depuis que le 7 décembre 2015 a reçu une demande similaire de l'association des résidents du chemin Beaudoin pour obtenir une compensation pour le déneigement et l'entretien du chemin Beaudoin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Picard, et unanimement résolu par les conseillers :

QU'un calcul soit fait annuellement lors de la préparation du budget afin de verser 100 % du coût estimé pour l'entretien des chemins et le déneigement dans la municipalité au prorata de l'évaluation des résidences du chemin Beaudoin (section du chemin privé) de l'année 2015;

QUE pour 2016 un montant correspondant à 100 % de l'année précédente (2015), pour une somme de 887,01 \$ soit versé à l'Association des résidents du chemin Beaudoin.

ADOPTÉ

2016-2202-070

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR ÉTUDE DE CARACTÉRISATION DE LA 1^{RE} AVENUE ENTRE LA 8^E ET LA 13^E RUE

Sur proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser l'appel d'offres sur invitation pour obtenir des services professionnels (laboratoires) pour la caractérisation de la 1^{re} Avenue entre la 8^e Rue et la 13^e Rue.

ADOPTÉ

2016-2202-071

PERMIS DE VOIRIE –ENTRETIEN ET RACCORDEMENT ROUTIER EN 2016

ATTENDU QUE la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports;

ATTENDU QUE la municipalité doit obtenir un permis de voirie du ministère des Transports pour intervenir sur les routes entretenues par le Ministère;

ATTENDU QUE la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis de voirie émis par le ministère des Transports;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Picard, et unanimement résolu par les conseillers que la municipalité de Crabtree demande au ministère des Transports de lui accorder les permis de voirie au cours de l'année et qu'elle autorise à signer les permis de voirie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000 \$; puisque la municipalité s'engage à respecter les clauses du permis de voirie.

De plus, la municipalité s'engage à demander, chaque fois qu'il le sera nécessaire, le permis requis.

ADOPTÉ

2016-2202-072

TRAVAUX DE TOITURE ET D'ISOLATION À L'ENTREPÔT DE LA 17^E RUE

Sur proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser les travaux d'isolation et de réfection de la toiture à l'entrepôt de la 17^e Rue, le tout tel que décrit dans la soumission de Les Constructuons Maxima Inc. du 17 novembre 2015, pour la somme de 10 519 \$ excluant les taxes ;

QUE les crédits disponibles soient puisés dans le poste 22-320-00-727.

ADOPTÉ

2016-2202-073

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC LE PROPRIÉTAIRE DU 6, 8^E RUE

Sur proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le maire et le directeur général à signer une entente avec le propriétaire du 6, 8^e Rue (Marco Gariépy) concernant des travaux de voirie à être réalisés au coin de la 8^e Rue et de la 1^{re} Avenue ;

ADOPTÉ

2016-2202-074

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR TRAVAUX D'ASPHALTAGE EN 2016

Sur proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser l'appel d'offres sur invitation pour obtenir des prix pour les travaux d'asphaltage en 2016.

ADOPTÉ

2016-2202-075

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR TRAVAUX DE VOIRIE EN 2016

ATTENDU QUE la municipalité a adopté le 18 janvier 2016 la résolution 2016-1801-026 autorisant les travaux de voirie 2016 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Picard, et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser des appels d'offres sur invitation pour obtenir des prix pour les travaux de voirie 2016.

ADOPTÉ

2016-2202-076

FORMATION - MANIEMENT SÉCURITAIRE D'UNE SCIE À CHAÎNE

Sur proposition de Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser la tenue d'une formation sur le maniement sécuritaire d'une scie à chaîne, donnée par un formateur de la commission scolaire de Laval (Formation Korpus) pour la somme de 990 \$ excluant les taxes.

ADOPTÉ

2016-2202-077

FORMATION - SIMDUT

Sur proposition de Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser la tenue d'une formation sur le système d'identification des matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), donnée par un formateur du Groupe conseil NOVO SST pour la somme de 775 \$ excluant les taxes.

ADOPTÉ

2016-2202-078

FORMATION SUR L'UTILISATION DE PLATE-FORME DE TRAVAIL AÉRIENNE

Sur proposition de Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser la tenue d'une formation sur l'utilisation sécuritaire d'une plate-forme de travail aérienne, donnée par un formateur du Groupe conseil NOVO SST pour la somme de 1 000 \$ excluant les taxes.

ADOPTÉ

2016-2202-079

FORMATION INTERNE DES FONCTIONNAIRES

Sur proposition de Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser la fermeture du bureau municipal pour la tenue d'une formation d'une demi-journée pour les fonctionnaires le mercredi 23 mars 2016 en avant-midi.

ADOPTÉ

2016-2202-080

FORMATION ADMQ - GESTION FINANCIÈRE MUNICIPALE : BIEN MAÎTRISER LES DIFFÉRENTS OUTILS

Sur proposition de Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le directeur général à s'inscrire à une formation de l'association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), le 14 avril 2016, qui se tiendra à St-Jean-de-Matha, pour la somme de 295 \$ excluant les taxes;

QUE les crédits disponibles soient affectés au poste 02-130-00-454-00.

ADOPTÉ

2016-2202-081

FORMATION EN LIGNE DE L'ADMQ

Sur proposition de Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le comptable municipal à s'inscrire à la formation en ligne « La comptabilité municipale » et de défrayer les coûts estimés à 353 \$ (excluant les taxes);

QUE les crédits disponibles soient affectés au poste 02-130-00-454-00.

ADOPTÉ

2016-2202-082

POLITIQUE SALARIALE — EMPLOIS ÉTUDIANTS 2016

ATTENDU QUE la convention collective ne s'applique pas aux étudiants recrutés par le service de placement étudiant ou par la Municipalité;

ATTENDU QU'il y a lieu d'actualiser annuellement le salaire des étudiants en fonction du taux du salaire minimum fixé par la Loi sur les normes du travail qui touchent la majorité des salariés québécois, qu'ils soient à temps plein ou à temps partiel;

ATTENDU QU'il y a lieu d'établir différentes échelles de salaire en fonction des emplois occupés et de l'ancienneté accumulée au même emploi de façon continue;

ATTENDU QUE le salaire horaire minimum passera à 10,75 \$ le 1er mai 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mario Lasalle, et unanimement résolu par les conseillers :

QUE la modification des salaires soit effective à partir du 1er mai 2016;

QUE les échelles salariales suivantes soient fixées pour les différents emplois étudiants énumérés :

Coordonnateur du camp de jour estival et de la semaine de relâche :

| | |
|--|----------|
| 1re année d'ancienneté | 15,25 \$ |
| 2 ^e année d'ancienneté | 15,75 \$ |
| 3 ^e année d'ancienneté et les suivantes | 16,25 \$ |

Surveillant et préposé à l'entretien au parc du Moulin-Fisk:

| | |
|--|----------|
| 1re année d'ancienneté | 11,75 \$ |
| 2 ^e année d'ancienneté | 12,25 \$ |
| 3 ^e année d'ancienneté et les suivantes | 12,75 \$ |

Sauveteur/animateur aquatique :

| | |
|--|----------|
| 1re année d'ancienneté | 13,75 \$ |
| 2 ^e année d'ancienneté | 14,25 \$ |
| 3 ^e année d'ancienneté et les suivantes | 14,75 \$ |

Animateur au camp de jour estival :

| | |
|--|----------|
| 1re année d'ancienneté | 11,75 \$ |
| 2 ^e année d'ancienneté | 12,25 \$ |
| 3 ^e année d'ancienneté et les suivantes | 12,75 \$ |

Tout autre employé étudiant affecté aux différents travaux incluant les loisirs à titre indicatif et non restrictif : tonte de gazon, entretien, surveillance et ouverture des immeubles municipaux et gymnase de l'école, animateur ou préposé aux différents événements municipaux, surveillant pour l'activité de ski ou patinage libre, etc.

| | |
|--------------------------------|----------|
| Indépendamment de l'ancienneté | 11,75 \$ |
|--------------------------------|----------|

ADOPTÉ

2016-2202-083

FORMATION WEB 2.0

Sur proposition de Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les

conseillers d'autoriser le directeur général et la directrice des loisirs à s'inscrire à une formation sur l'importance de la présence Web en 2016 pour une municipalité le 13 avril 2016 au Musée d'art de Joliette et d'assumer les frais qui s'y rattachent;

QUE les crédits disponibles soient affectés au poste 02-130-00-454-00.

ADOPTÉ

2016-2202-084

AJOUT DE CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur :

D'abroger la résolution R 068-2015 adoptée le 16 février 2015 ;

D'autoriser le directeur général à procéder à l'achat et l'installation des caméras de surveillance par la firme IP communications aux endroits suivants :

| endroits | Crédits disponibles | Postes budgétaires |
|---|----------------------------|---------------------------|
| Tennis et parc multisport | 5 000 \$ | 22-701-55-730 |
| Parc du quai | 3 100 \$ | 22-701-55-732 |
| Parc Edwin | 1 800 \$ | 22-701-55-733 |
| Caméra et antenne restaurant du parc | 1 900 \$ | 22-701-55-734 |
| aréna | 2 800 \$ | 22-701-30-721 |
| Garage 17^e Rue | 1 800 \$ | 22-320-00-732 |
| Total | 16 400 \$ | |

ADOPTÉ

2016-2202-085

TRAVAUX D'ENLÈVEMENT D'AMIANTE À LA STATION DE PURIFICATION D'EAU POTABLE

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le directeur général à procéder aux travaux de démantèlement de l'isolant en amiante à la station de purification d'eau , le tout tel que décrit dans la soumission de NORDIK DÉMOLITION INC. du 5 février 2016, préparée par Julien Boulay pour la somme de 16 500 \$ excluant les taxes;

QUE les crédits disponibles soient puisés dans le poste 22-400-00-721.

ADOPTÉ

2016-2202-086

PARTICIPATION AUX PROGRAMMES D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE ET DE SENSIBILISATION À LA SAINE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2016

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu de renouveler notre inscription au programme d'économie d'eau potable de Réseau Environnement pour l'année 2016 et d'adhérer au nouveau programme Tri-logique et de défrayer la somme de 935 \$ plus les taxes applicables, pour obtenir le matériel de promotion du programme.

ADOPTÉ

2016-2202-087

PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR L'ORGANISATION DE LA FÊTE NATIONALE 2016

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser Shanie Déziel, directrice des loisirs, à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2016.

ADOPTÉ

2016-2202-088

PRÊT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL POUR FÊTE DES FINISSANTS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

ATTENDU QUE la municipalité n'a pas de politique concernant le prêt de salle à des organismes;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de parents de l'école primaire pour utiliser le centre communautaire et culturel dans le cadre d'une fête des finissants de l'école primaire le 18 juin 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon, et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le prêt du centre communautaire et culturel à madame Jacinthe Lévis, représentante des parents du primaire pour l'organisation d'une fête des finissants du primaire qui a eu lieu le samedi 18 juin 2016.

ADOPTÉ

2016-2202-089

AUTORISATION D'ACHAT DE PIÈCES PYROTECHNIQUES

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers d'acheter des pièces pyrotechniques pour la Fête nationale tel que décrit dans la soumission de BEM FEUX D'ARTIFICE INC. du 25 janvier 2016, préparée par Bernard A. Masson pour la somme de 6 000 \$ excluant les taxes.

QUE les crédits disponibles soient puisés dans le poste 02-701-90-971-03.

ADOPTÉ

2016-2202-090

AUTORISATION DE DÉPLOIEMENT ET D'UTILISATION DE PIÈCES PYROTECHNIQUES

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser Shanie Déziel, directrice des loisirs, à planifier le déploiement de pièces pyrotechniques le 23 juin 2016 dans le cadre de la Fête nationale et d'aviser le service de la prévention des incendies de St-Chales-Borromée.

ADOPTÉ

2016-2202-091

AUTORISATION D'ABATTAGE D'UN ARBRE DANS LE PARC EDWIIN CRABTREE

ATTENDU l'état d'un arbre qui est devenu dangereux dans le parc Edwin Crabtree;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon, et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser l'abattage de l'arbre centenaire devenu dangereux dans les prochaines semaines et de procéder à la plantation d'un nouvel arbre dès le printemps.

ADOPTÉ

2016-2202-092

APPUI AU MAINTIEN DES INVESTISSEMENTS DANS LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS DE QUALITÉ

ATTENDU QUE le développement des enfants, l'équité et l'égalité des chances sont au coeur du livre blanc de 1997 « Les enfants *au coeur de nos choix* » ;

ATTENDU QUE la politique familiale du Québec a eu un effet remarquable sur le taux d'emploi des femmes et la lutte à la pauvreté ;

ATTENDU QUE la *Loi sur les services de garde* a pour objet de promouvoir la qualité des services de garde éducatifs en vue d'assurer la santé, la sécurité, le développement, le bien-être et l'égalité des chances des enfants;

ATTENDU QUE l'éducation débute à la naissance et est la pierre d'assise d'une société riche et en santé;

ATTENDU QUE de mettre fin à l'universalité compromet le droit de chaque enfant à l'égalité des chances,

ATTENDU QUE des spécialistes s'entendent sur le caractère préventif des investissements en petite enfance, le Nobel James Heckman, ayant démontré que chaque dollar investi générera des économies de 7 \$ en santé, en éducation, en sécurité publique et en justice;

ATTENDU QUE le gouvernement a imposé aux services de garde éducatifs subventionnés des compressions de 74 M\$ en 2015-2016, qu'il s'apprête à couper 120 M\$ additionnels en 2016-2017, menaçant l'égalité des chances, la qualité des services aux enfants et à leur famille, ainsi que des milliers d'emplois;

ATTENDU QUE les services de garde s'avèrent un service de proximité essentiel pour l'occupation du territoire, dans un milieu rural comme Crabtree ;

ATTENDU QU'assurer des services de qualité contribue également à la rétention des jeunes familles, tout en étant un atout majeur pour l'accueil des nouveaux arrivants ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon, et unanimement résolu par les conseillers que le conseil municipal de Crabtree demande au gouvernement du Québec, malgré son exercice de rationalisation, de tenir compte de l'importance d'investir adéquatement pour maintenir des services de garde éducatifs de qualité ;

ADOPTÉ

2016-2202-093

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION AU CENTRE DE FEMMES MARIE-DUPOUIS 2016-2017

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers de renouveler l'adhésion pour 2016-2017 au Centre de femmes Marie-Dupuis au montant de 15 \$.

ADOPTÉ

2016-2202-094

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR L'ÉCLAIRAGE DE LA PATINOIRE À L'ARÉNA

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser l'appel d'offres sur invitation pour l'achat de lampe DEL pour remplacer le système d'éclairage existant à l'aréna.

ADOPTÉ

2016-2202-095

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE DE LA PATINOIRE À L'ARÉNA

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser l'appel d'offres sur invitation pour obtenir des prix pour l'installation de 55 lampes DEL à l'aréna.

ADOPTÉ

2016-2202-096

FORMATION D'UN COMITÉ D'ÉTUDE POUR SUBVENTIONNER UNE PARTIE DES ACTIVITÉS DE LOISIRS POUR LES FAMILLES EN DIFFICULTÉ FINANCIÈRE

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers :

D'autoriser la formation d'un comité formé de l'élu responsable de la commission des loisirs, de la directrice des loisirs et du comptable municipal;

QUE ce comité soit chargé d'analyser les cas qui lui seront soumis par le service des loisirs et de recommander au conseil une aide financière après analyse du dossier.

ADOPTÉ

2016-2202-097

MANDAT POUR DISCUSSION AVEC LE PROPRIÉTAIRE DU LOT 4 738 447

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers, de mandater le maire Denis Laporte et le directeur général Pierre Rondeau afin de discuter avec le propriétaire du lot 4 738 447 afin d'acquérir une partie du lot adjacent au prolongement de la future rue transversale à la 17^e Rue vers la 4^e Avenue.

ADOPTÉ

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 45.

Denis Laporte, maire

Pierre Rondeau, directeur général

Je, Denis Laporte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.